



## CATHEDRALE NOTRE DAME de STRASBOURG

**800<sup>e</sup> anniversaire  
de l'Approbation de la Règle de Saint François  
Homélie de Mgr Jean-Pierre GRALLET  
Archevêque de Strasbourg  
4 octobre 2009**

Nous sommes en 1209. François d'Assise, au terme d'une longue quête spirituelle, d'un appel pressant du Christ, lui disant : "Va, François, répare ma maison qui tombe en ruines", après avoir amoureusement soigné les lépreux, priant sans cesse, François voit venir à lui ses premiers frères. Il les reçoit comme un don de Dieu. Avec eux, il va expérimenter une vie simple et pauvre à la suite et à l'exemple du Christ. Cette vie, il en définit les exigences principales, toutes inspirées de l'Évangile. Il en fait une règle, qu'il juge indispensable, en une période où l'Église est menacée de dangereuses divisions, de présenter et de faire approuver par le Pape. Il se rend donc à Rome et soumet au Pape sa Règle de vie. C'est ce qu'il raconte dans son émouvant Testament qu'il dicta sans doute aux cours de sa dernière maladie, en 1226 : "Après que le Seigneur m'eut donné des frères, dit-il, personne ne me montra ce que je devais faire, mais le Très Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon le Saint Évangile. Alors, je fis rédiger un texte en peu de mots bien simples et le Seigneur Pape me l'approuva" (Test. 14-15).

Que disait ce texte rédigé en "peu de mots bien simples" ? Nous ne le savons pas, ce texte étant perdu. Mais nous savons que le Pape Innocent III l'approuva. Ces mots simples étaient très certainement des versets d'Évangile déterminant la vie des frères : Tout quitter pour suivre le Christ ; vivre en frères et en mineurs, c'est-à-dire en proximité de tous les gens pauvres et simples ; vivre de l'amour de Dieu et pour cela, entrer en conversion permanente ; prier et louer Dieu sans cesse et annoncer sa paix à tous les hommes...

Douze ans plus tard, en 1221, une Règle sera écrite à nouveau, plus organisée, plus longue, mais où pointe, à chaque page, la ferveur lyrique de son auteur. Nous en gardons le texte. Enfin, en 1223, une autre Règle, toujours très spirituelle mais plus brève et canoniquement plus précise, est à nouveau présentée au Pape Honorius III qui l'approuve. C'est cette Règle, la "regula bullata" qui est toujours en vigueur chez les frères mineurs. Elle commence par ces mots : "Au nom du Seigneur, la règle et la vie des frères mineurs est la suivante : observer le Saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, en vivant dans l'obéissance, sans avoir rien en propre, et dans la chasteté. Le frère François promet obéissance et respect au Seigneur Pape et à ses successeurs..." Vous l'avez bien entendu, frères et sœurs, la vie des frères consiste d'abord à observer l'Évangile du Christ, l'Évangile, simplement mais totalement.

Pourquoi Saint François, dans son Testament, n'évoque-t-il que cette toute première règle de 1209, alors qu'une autre, ultérieure, régissait la vie des frères ? Très certainement parce que de cette première entrevue avec le Pape, il garda un souvenir puissant et fondateur. François voulait suivre le Christ, vivre comme le Christ et ses disciples, et le Pape l'approuve. En donnant sa vie comme le Christ donna la sienne, en obéissant comme le Christ obéit à son Père, François, enfin libéré de ses inquiétudes et de ses anarchies intérieures, entre en liberté et en joie. Paradoxe chrétien bien connu, son obéissance marquait le début de sa liberté spirituelle !

L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui, frères et sœurs, l'approbation pontificale, en 1209, du projet de vie de Saint François et de ses premiers frères, est cher à tous les membres de la famille franciscaine. C'est le début d'un chemin, d'un pèlerinage terrestre, de frères puis de sœurs qui, laissant et relativisant tous les biens matériels, décident de marcher patiemment et fidèlement vers l'unique Bien, la source de tout bien que salue Saint François en ces termes : "Tout puissant, très Saint, Très Haut et souverain Dieu, souverain bien, bien universel, bien total, toi qui seul est bon, puissions-nous te rendre toute louange... toutes bénédictions : puissions-nous toujours rapporter à toi seul, tous les biens !(Louanges 11).

Balayée, l'inquiétude du superflu ; écartée, l'avidité de l'argent ; relativisée, la tyrannie de notre ego prétentieux !... Avec Saint François, chaque croyant est invité à se tourner vers l'essentiel de l'existence humaine, qui est d'aimer comme le Christ a aimé, de servir comme le Christ a servi, de faire attention à autrui et de lui laver les pieds comme le Christ fit attention à ses disciples et leur lava les pieds, ainsi que nous le rappelle l'Evangile de ce jour (Jn 13).

Cet essentiel de l'existence, que sut si bien découvrir Saint François d'Assise, au point que chacun, à chaque génération, verra en lui un maître de vie, un frère et un compagnon incontournable, cet essentiel de la vie franciscaine est décrit par François dans son Testament. Ecoutons-le encore, en conclusion de notre réflexion :

"Voici comment le Seigneur me donna, à moi frère François, la grâce de commencer à faire pénitence. Au temps où j'étais encore dans les péchés, la vue des lépreux m'était insupportable. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux ; je les soignai de tout mon cœur ; et au retour, ce qui m'avait semblé si amer s'était changé pour moi en douceur pour l'esprit et pour le corps. Ensuite j'attendis peu, et je dis adieu au monde.

Et le Seigneur me donna une grande foi aux églises, foi que j'exprimais par la formule de prière toute simple : nous t'adorons, Seigneur Jésus-Christ, dans toutes les églises du monde entier, et nous te bénissons d'avoir racheté le monde par ta sainte Croix" (Test. 1-5).

L'Esprit de Dieu avait donc poussé François tout à la fois vers les pauvres de son temps, à aimer et soigner comme le Christ le faisait, et vers l'adoration de Dieu, en toute église et en tout lieu. Le service et l'adoration, le service fraternel du pauvre et l'adoration joyeuse du Très Haut, n'est-ce pas, en résumé, l'idéal franciscain ? N'est-ce pas, en définitive, la réponse à l'unique et double commandement : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même !

Sœurs et Frères de la Famille franciscaine, clarisses, religieuses apostoliques, membres d'instituts séculiers, laïcs, capucins, franciscains, avec tous les chrétiens d'Alsace, je vous encourage et vous remercie. Oui, merci, frères et sœurs ! Moi, Frère Jean-Pierre, je vous dois tant !

À tous, bel et fervent anniversaire !

"A la louange du Christ. Amen !"

+ Jean-Pierre GRALLET  
Archevêque de Strasbourg